L'Écho de la tour

Bulletin d'information d'Ambleny

N° 23

Hiver 2020

Fêtes de fin d'année
Fiches pratiques
Sports, jeux, soirées
Les maires de 1790 à 2020...

...et toutes les infos

Janvier - Février - Mars 2020

N° 23
Janvier-Février-Mars 2020
Bulletin trimestriel

Sommaire

Infos municipales 3
Mairie, services et heures d'ouverture
Agence postale communale, horaires
Bibliothèque, mode d'emploi
État civil, naissances, mariages, décès
..... 4
Conseil municipal, compte rendu
Personnel, du mouvement à la mairie
Fibre optique, en cours
..... 5
Travaux, entretien, voirie, aménagement…
..... 6
Fiches pratiques, petit recueil d'infos en tout genre
..... 7
Eau potable, transfert de compétence
Maisons fleuries, palmarès 2019

Manifestations 8
Ça s'est passé à Ambleny cet hiver, vœux du maire, cérémonies, jeux, sports, rencontres…

Infos pratiques 10
Transport, carte Pass Pass de la RTA
Documents, démarches en ligne
Finances, Point conseil budget
Parents employeurs, service Pajemploi
..... 11
Déclaration, travaux de clôture et de ravalement de façade
Enfance, matinale pour les tout-petits
Pesticides, c'est fini !

Infos commerces 12
Vinc-Créations, en bois et fait main
Artisan fleuriste, Les Halles aux fleurs s'installent sur la Zac de Pontarcher

Temps libre 13
Centre de loisirs, défis sportifs

Histoire et Patrimoine 14
Municipalité, petite histoire des maires d'Ambleny de 1790 à 2020

Sports et Loisirs 16
Cyclisme, prix Fernand-Salvia
En piste !, le cirque Cancy revient
Associations, sports, loisirs, jeux…
Agenda, les dates à retenir

Édito

Merci à toutes et à tous

Cette mandature s'achève, six ans passent très vite. Tout ce qu'on avait souhaité n'a pu voir le jour mais une très grande partie du programme a quand même été réalisée – quoiqu'en disent nos détracteurs lors de leurs démarches électoralistes –, et je félicite en cela toute mon équipe pour le travail accompli.

Un budget bien maîtrisé, aucune dépense « tape-à-l'œil » mais raisonnée en fonction des revenus de la commune, bien qu'ils soient en baisse constante.

Nous espérons que tout au long de ces six années, vous aurez pris plaisir à parcourir *L'Écho de la tour*, conçu et mis en page par Monique, première adjointe, que je félicite et remercie pour ce travail remarquable.

Dans tous les numéros du bulletin municipal, nous avons essayé de vous communiquer le plus d'informations possible, aussi, nous espérons qu'elles vous auront apporté des réponses à vos questions ou une aide dans vos démarches. Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce dernier exemplaire de notre mandat.

Ecore merci et bonne continuation à toutes et à tous.

« Pour faire de grandes choses, il ne faut pas être au-dessus des hommes, il faut être avec eux »,
Charles de Montesquieu,
philosophe, écrivain et penseur politique (1689-1755)

Christian Pérut
maire d'Ambleny

❖ **L'Écho de la tour**

Éditeur Mairie d'Ambleny, 11, rue de la Tour, 02290 Ambleny
03 23 74 20 19 — ambleny.mairie@orange.fr — www.ambleny.fr

Directeur de la publication Christian Pérut
Rédaction Bulletin conçu et réalisé par la commune d'Ambleny
Ont participé à ce numéro, Florence Ferré, Monique Ferré, Denis Rolland.
Photos Commune d'Ambleny, CCRV, Claudine De Ré, Vinc-Créations, collections personnelles, DR.
Imprimé en France par Alliance Partenaires Graphiques — 03 23 72 22 00

Agence postale communale

11, rue de la Tour
l'agence fonctionne toute l'année
du mardi au samedi,
de 9 h 30 à 12 h 30

Elle est **fermée le lundi**.

Mairie d'Ambleny

La plupart des démarches administratives, nationales ou locales, s'effectuent à la mairie de votre domicile.

Le secrétariat de la mairie reçoit le public pour toutes les formalités avec l'administration, état civil, listes électorales, urbanisme... et la vie du village. Des informations du service public et des associations, à l'intention des enfants et des adultes, sont disponibles dans le hall de la mairie.

Ouverture du secrétariat

- Lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- Mardi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h à 12 h, fermé l'après-midi.
- Mercredi toute la journée et samedi après-midi, fermé sans permanence.

Coordonnées de la mairie

- 11, rue de la Tour
- 03 23 74 20 19
- ambleny.mairie@orange.fr
- www.ambleny.fr

Pièces d'identité

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport, les dossiers doivent être déposés dans une commune équipée du système d'enregistrement biométrique, et les documents sont à retirer au même endroit. Prendre rendez-vous.

Les 4 communes équipées les plus proches d'Ambleny sont

- Vic-sur-Aisne, 03 23 55 50 58
- Villers-Cotterêts, 03 23 96 55 00
- Soissons, 03 23 59 90 00
- Braine, 03 23 74 10 40

Prédossier en téléchargement sur le site officiel de l'administration française

- www.service-public.fr

Bibliothèque Onézime-Hénin

À votre service, les cinq bibliothéquaires bénévoles vous guident dans vos choix.

7, rue Dantale
03 64 18 36 70
biblio.ambleny@orange.fr

Romans d'aventure, policiers, historiques, biographies et d'autres genres littéraires sont proposés aux lecteurs, ainsi que des magazines pour adultes et enfants. Il est possible d'emprunter jusqu'à trois livres tous les quinze jours.

Tarif

- Le prêt est gratuit.

Jours et horaires d'ouverture

- Mardi, de 14 h 30 à 16 h 30.
- Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.
- Vendredi, réservé aux scolaires, sur rendez-vous au 06 11 88 77 29.
- Samedi, de 11 h à 12 h.

Pendant les congés scolaires

- Mercredi, de 10 h 30 à 12 h.

Les Amis de la bibliothèque

Vous pouvez devenir membre bienfaiteur en apportant votre soutien à la bibliothèque par une cotisation d'un montant de votre choix.

Contact Josette Lefèvre

- 06 11 88 77 29
- lefevre_josette@orange.fr

État civil

Naissances

1er janvier Hugo Briolet

Décès

28 décembre 2019 Monique Sanchez née Margerie, 85 ans
22 janvier 2020 Michel Hocquet, 88 ans

Tous travaux de
CHAUFFAGE, SANITAIRE, ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE SANITAIRE ELECTRICITE
S.A.S. MAUPRIVEZ
03 23 74 20 31
35, rue Quillette • Zone du Trécot • 02290 AMBLENY
www.mauprivez.fr • sa.mauprivez@orange.fr
RGE

Personnel

L'équipe municipale est en perpétuel mouvement.

Départ. Entrée au service de la commune en octobre 1990, **Micheline Legrand** a cumulé les emplois, de l'entretien des locaux dans les écoles, à l'accueil des enfants avant et après la classe et leur accompagnement pendant les repas, pour terminer à la cuisine du restaurant scolaire où elle a assuré la réception des repas. Une carrière qui l'aura menée à une retraite bien méritée début avril.

En interne. Micheline sera remplacée par **Angélique Robache** qui a souhaité changer de poste.

Micheline et Bertrand.

Arrivée. Début février, il a intégré l'équipe communale comme agent technique polyvalent. Un poste que **Bertrand Moliné** a déjà occupé lors de remplacements d'été. Cet emploi nécessite des connaissances diverses et variées : peinture, maçonnerie, plomberie, électricité, entretien des espaces verts, des équipements, du matériel, et de dépannage en tout genre.

Conseil municipal

Les décisions qui règlent et gèrent la vie de la commune sont prises lors des conseils municipaux, des séances ouvertes au public.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal ont décidé

27 janvier (12 votants)

- De renouveler la convention Activités enfance jeunesse avec Les Francas de l'Aisne, pour qu'ils assurent l'organisation du centre de loisirs pendant l'année 2020, à l'unanimité.
- D'autoriser le maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre proposée par l'Adica pour la création d'un plateau ralentisseur et du bordurage de trottoir devant les nouvelles constructions rue du Pont-Cheminet, à l'unanimité.
- De solliciter une subvention auprès du conseil départemental pour les travaux ci-dessus, à hauteur de 48 % du montant hors taxe estimé à 26 400 €, à l'unanimité.
- D'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2020, pour un total de 4 268 €, à l'unanimité.
- De renouveler l'adhésion de la commune au service commun d'instruction des autorisations d'urbanime avec la communauté de communes Retz-en-Valois et de signer la nouvelle convention, à l'unanimité.
- D'approuver la création de deux postes, pour les besoins du service, suite au départ en retraite d'un agent, l'un concerne la restauration scolaire et l'accueil du soir, l'autre la surveillance à la cantine, une aide le matin et l'accueil du soir à la maternelle, à l'unanimité.

Comptes rendus

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est affiché en mairie et disponible en téléchargement sur le site de la commune

www.ambleny.fr

en cours… en cours… en cours… en cours… en cours…

Fibre optique. Programmé pour 2020, le déploiement de la fibre optique a commencé fin janvier dans la commune. Les travaux d'enfouissement des fourreaux, lorsqu'ils n'existent pas encore, et tirer les câbles dedans sont prévus pour une durée de six mois. Viendra ensuite le raccordement chez les particuliers. Une réunion publique d'information sera organisée en temps voulu par l'Useda pour expliquer le déroulement des opérations.

COUVERTURE - ZINGUERIE
J.Y CLEROY
03 23 74 29 08 - 06 13 09 59 84
32, rue Mahieux - 02200 AMBLENY
jycleroy@wanadoo.fr

alice b.
Coiffure, Visagiste
14 place du Cloître - 02200 SOISSONS
Tél. : 03 23 72 42 72
Avec ou sans rendez-vous

Travaux

Certains travaux terminés ou en cours sont visibles, d'autres moins ou pas du tout. Ils ont été programmés, commencés ou réalisés cet hiver.

Entretien

École. Pendant les vacances de Noël, dans les toilettes des enfants situées au premier étage de la maternelle, les murs et les petites séparations entre les cuvettes ont été repeints de couleur crème, la porte et le radiateur d'orange clair pour donner des touches de couleur.

Belle luminosité dans les toilettes de la maternelle.

Monument. Le socle en pierre du monument aux morts passé au Kärcher a retrouvé sa blancheur.

Mémoire. Il y a 150 ans la guerre de 1870 se déroulait aussi dans notre région. Dans l'allée centrale du cimetière, les deux mausolées érigés pour honorer la mémoire du capitaine Guilbeaux et d'Auguste Carême, deux volontaires héroïques, ont été restaurés (*voir leur histoire dans L'Écho n° 12 p.15*).

Les deux mausolées de chaque côté de l'allée.

Aménagement

Signalétique. Aux trois entrées du village, rue Mahieux, rue Quillette et rue du Pont-Cheminet, des panneaux informent les visiteurs, et rappellent aux habitants, qu'Ambleny fait partie de la communauté de communes Retz-en-Valois qui compte, au total, 54 communes.

Cimetière. Entre l'ancien et le nouveau cimetière un pan incliné à été créé et une main courante posée pour une meilleure accessibilité.

École. Un écran interactif dernier cri, acheté par la commune et arrivé pendant les congés de février, voyagera entre les classes des CP-CE1 et CE1-CE2 sur un chariot financé, lui, par la coopérative scolaire. Un nouveau matériel pour de nouvelles méthodes d'enseignement à l'école élémentaire.

Incendie. Deux bornes à incendie supplémentaires seront installées en mars rue du Pont-Cheminet et rue Quillette, vers les nouvelles maisons.

Voirie et sécurité

Ralentisseur. Un plateau surélevé sera bientôt installé à hauteur des nouvelles maisons construite à l'entrée de la rue du Pont-Cheminet. Le plateau mesurera 10 mètres de long, avec une pente de 10 % au maximun. Les futures entrées des riverains seront créées ainsi qu'un bordurage de trottoir, côté impair, pour la sécurité des piétons.

Attention Stop! Pour que les automobilistes lèvent le pied, les panneaux Stop sont opérationnels au carrefour de la rue du 21e BIR avec la rue des Jardins. Une décision prise en commun avec les habitants du quartier (*voir L'Écho n° 21, p 7*). Un autre panneau Stop ests également mis en place à l'intersection du chemin Blanc avec la rue du Pont-Cheminet.

Nouveau réflexe à prendre rue du 21e BIR.

COUVERTURE ZINGUERIE LEFEVRE . GREGOIRE CZL
COUVERTURE
ZINGUERIE
ISOLATION
06 18 89 69 69
37, rue Hygnières - 02290 AMBLENY
czlgregoire@hotmail.com
siret : 80905029700013

Le Tonneau
Vins fins
Champagnes
Alcools
8, avenue de l'Aisne - 02200 SOISSONS
Tél. 03 23 53 73 11 - Fax : 03 23 93 60 44
letonneau@aliceadsl.fr
SIRET 338 697 261 00018

Fiches pratiques

Des infos en tout genre qui font la vie de tous les jours.

Recensement des jeunes

Une formalité obligatoire. Dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs 16 ans, les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, munis d'une pièce d'identité et accompagnés d'un parent. Cela leur permet d'être inscrits d'office sur les listes électorales, se présenter aux examens, concours publics, permis de conduire… avant leurs 25 ans.

Tous renseignements sur le site

- https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete

Éclairage public

Lampe grillée ?

Le lampadaire à côté de chez vous ne fonctionne plus ? Relevez son numéro, inscrit dessus ou sur une petite plaque, et communiquez-le à la mairie. Cela permettra à l'entreprise chargée de son entretien de le situer facilement pour remplacer l'ampoule défectueuse.

Travaux sonores

Quand peut-on les faire. Avec le printemps les travaux au jardin sont de retour. De simples règles et un peu de bon sens permettent d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins.

À quel moment peut-on se servir de la tondeuse, de la tronçonneuse ou de tout autre matériel à moteur sans déranger le voisinage ?

- Les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h.
- Le samedi, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- Le dimanche et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

• INTERDIT L'APRÈS-MIDI LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS

Qui doit nettoyer les trottoirs ?

Ensemble entretenons notre village

Les habitants ont en charge l'entretien du trottoir sur toute la longueur de leur propriété, que le terrain soit bâti ou pas.
Du printemps à l'automne, cela consiste à déterrer mauvaises herbes et fleurs indésirables.
Et, en hiver, balayer les feuilles mortes ou la neige, répandre de la cendre ou du sable en cas de verglas. À vos balais et binettes !

Signalétique

Boîte à lettre. Pour faciliter la distribution du courrier, sans faire d'erreur de boîte à lettre, en particulier lors des remplacements du facteur en titre, il est indispensable d'afficher son nom dessus et de veiller à ce qu'il reste lisible.
Par ailleurs, les anciennes boîtes à lettre sont devenues trop petites, et souvent en mauvais état, pour recevoir les magazines, dont *L'Écho de la tour*, ainsi que les enveloppes grand format.

Numéro de rue. Si la plaque qui indique le numéro de votre maison est manquante, signalez-le à la mairie qui procèdera à son remplacement.

Feu défendu

Brûler ses déchets verts est une pratique interdite dans toute la région des Hauts-de-France. Cette décision, prise par la Direction régionale environnement aménagement logement (DREAL) en 2017, ne permet plus aux particuliers de brûler les déchets verts produits par les tontes de pelouse, coupe de branchages, feuilles, etc.

Attention ! le contrevenant rique une amende de 450 € !

Eau potable

Le 1er janvier 2019, Ambleny rejoignait le SESV. Un an plus tard, la compétence eau potable, assurée par les communes, a été transférée à la communauté de communes Retz-en-Valois.

Depuis le 1er janvier 2020, la communauté de communes Retz-en-Valois (CCRV) a confié la gestion de l'eau potable au Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois (SESV). Ce prestataire a désormais en charge l'entretien du réseau, les contrats d'abonnement, le relevé des compteurs, et toutes les tâches afférentes à la bonne marche de ce service. Quant aux tarifs (abonnement, frais d'accès, mètre cube de consommation), ils sont fixés par le conseil communautaire de la CCRV.

Afin que logements ou constructions soient alimentés en eau potable, toute personne physique ou morale doit souscrire un contrat d'abonnement auprès du SESV (*voir l'encadré ci-dessous*). La durée des nouveaux contrats est illimitée, tout comme les anciens contrats transférés d'office.

Les mètres cubes consommés sont indiqués par les chiffres noirs et les litres par ceux en rouge.

Relevé une fois par an, le compteur mesure la consommation d'eau en mètres cubes (1 m³ = 1000 litres). L'abonné en a la garde et doit le protéger contre toute détérioration (gel, chocs...), il ne doit ni modifier son emplacement ni briser les plombs, et doit veiller à ce qu'il soit accessible par les agents en cas d'intervention technique ou de la relève. La facture est établie sur la base des mètres cubes consommés (ce sont eux qui sont relevés) et l'abonnement.

Par ailleurs, si les installations comportent un réseau privé, un puits, ou des installations de réutilisation de l'eau de pluie, ils ne doivent en aucun cas communiquer avec le réseau public d'eau potable.

Ambleny fait partie du SESV

Syndicat des eaux du Soissonnais et du Valois

- Numéro d'urgence **07 86 25 39 78**

Accueil du public

Au siège, à Courmelles
- 87, allée des Platanes • 03 23 73 01 51
- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- le vendredi de 8 h à 12 h

À la mairie de Vic-sur-Aisne
- 2, rue Brouillaud • 03 23 55 52 18
- le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Contact
- par mail : sesv@orange.fr
- sur le site : www.sesv02.fr

Maisons fleuries

Les lauréats 2019 des maisons fleuries ont reçu leur prix lors de la cérémonie des vœux du maire le 11 janvier. Palmarès.

Ne croyez pas que sélectionner les maisons fleuries soit si facile car, dans le village et les hameaux, les Amblenois sont de plus en plus nombreux à fleurir joliment et généreusement leurs maison et jardin. Sans oublier, en toute saison, l'entretien des trottoirs qui courent devant leur propriété. Et la plupart du temps, l'un ne va pas sans l'autre.

Ce prix n'est pas un concours, sinon ce serait toujours les mêmes qui gagneraient. Il n'y a donc aucun classement et tout le monde est récompensé au même titre, mais pas deux années de suite.

Certes, certains travaux sont du ressort de la commune, cependant, l'allure générale du village est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. C'est pour cette raison que le maire et les conseillers municipaux tiennent à remercier tous les habitants qui participent à l'embellissement du village.

Les lauréats 2019

par ordre alphabétique

Dans le village
- **Annie Dubois**
- **Micheline Legrand**
- **Jean-Yves** et **Claudine Le Touarin**
- **Guy** et **Mauricette Mauprivez**
- **Jean-Luc** et **Béatrice Morel Pottier**
- **Françoise Mouchet Vallois**
- **Michel** et **Micheline Pérut**
- **Jean-Philippe** et **Béatrice Sarazin Flegny**
- **Juliette Ulmuck**

Dans les hameaux
- **Alain** et **Anita Lequeux** (le Rollet)
- **Jean** et **Claudine Richard** (le Rollet)
- **Micheline Scat** (le Soulier)

OK CARRELAGE
9, rue Porte Crouy - 02200 SOISSONS
Tél. 03 23 59 57 70 - Fax 03 23 59 20 49
Email : contact@ok-carrelages.fr
www.ok-carrelage.fr / facebook.com/okcarrelages
CARRELAGE - SANITAIRE
MEUBLES SALLE DE BAINS

Ça s'est passé à Ambleny…

Les cérémonies, fêtes, tournois, soirées, sorties, jeux… qui ont animé le village cet hiver.

Samedi 11 janvier

Une bonne centaine d'Amblenoises et d'Amblenois ont répondu présent à la **cérémonie des vœux du maire** et des conseillers municipaux. Après son discours, le maire Christian Pérut a passé la parole à Alexandre de Montesquiou, président de la CCRV, qui a présenté la communauté de communes Retz-en-Valois et expliqué son action auprès des communes membres. Puis, au nom d'Ambleny, le maire a remercié ses cinq prédécesseurs, les présidentes et présidents des associations qui assurent l'animation et les activités dans notre village tout au long de l'année, et les employés communaux qui officient depuis dix ans et plus au service des Amblenois, en leur décernant à chacun une médaille frappée du blason de la commune et du profil de Marianne. Sous les applaudissements, les lauréats 2019 des maisons fleuries ont reçu leur prix, un bon d'achat chez un fleuriste soissonnais (*voir le palmarès p.7*). Enfin, cette rencontre annuelle s'est terminée, comme il se doit, autour du buffet avec galette, champagne… ou jus de fruit !

Les représentants des associations (de g. à d.) Michel et Danielle Robache (CSVA, sports), Bébert et Gigi Dulieu (Western Country Show), Maxime et Dominique Mercier (ACLC, théâtre), Josette Lefèvre (bibliothèque), le maire Christian Pérut (en arrière plan), Xavier Michel (ECVA, cyclisme), Odile Amory (Récréa' Quilt, patchwork) et Jean-Claude Serain (Comité d'animation).

Les conseillers Jean-Claude Stolaric, Alain Sautillet, Philippe Lefévre, Alexandre de Montesquiou, président de la CCRV, Christian Pérut, Jean-Pascal Berson, premier vice-président de la CCRV, Cédric Beaufort, Sophie Lamarre, Isabelle Vilpoux Pérut et Pierre Langrand (de g. à d.).

Les six derniers maires, dans l'ordre des mandats de 1983 à 2020 (de g. à d.), Marcel Marchand, Alain Sautillet, Yvan Checler, Bernard De Ré, Jean-Claude Stolaric et Christian Pérut.

Ci-contre, les employés communaux Philippe Robache, Karine Boudin, Sigrid Voituron et Micheline Legrand avec le maire Christian Pérut.

La médaille dans son écrin.

Les lauréats 2019 des maisons fleuries.

Conciliabules entre une part de galette et un verre à la main.

Dimanche 12 janvier

Le Comité d'animation a innové en proposant aux Amblenois de fêter l'Épiphanie et de déguster la **galette des rois** à la salle de la Vigne-Catherine, transformée pour l'occasion façon salon de thé. Une idée gourmande savourée autour des tables rondes en toute convivialité.

Dimanche 9 février

L'avis de tempête n'a pas fait peur aux joueurs qui se sont retrouvés pour ce

super loto de l'ECVA. Quant il n'est pas au service d'ordre sur les courses, Jean-Claude devient contrôleur des jeux et confirme les numéros gagnants : plus de 2 000 € de bons d'achat et des lots.

Dimanche 1er mars

Dimanche 2 février

La MFR a récidivé avec un second **loto de la saint Valentin**. Les joueurs ont remporté des bons d'achat échelonnés de 80 € à 500 € et des lots catégorie petits appareils ménagers : crépière, fer à lisser, bouilloire électrique, lampe d'appoint… du vin et des paniers garnis à la tombola. Comme l'année dernière, les bénéfices de cet après-midi financeront le voyage scolaire des élèves à Cracovie, en Pologne, prévu au printemps.

Vendredi 14 février

Le **festival de jazz** n'a pas été oublié par le maire Christian Pérut (*à droite*) lors des vœux de la municipalité, mais Bas Van Nooten (*à gauche*) étant absent, la remise de la médaille d'Ambleny a été programmée un autre jour. Il y a quatorze ans, Bas, musicien émérite et amateur de jazz, a proposé au maire Yvan Checler (*au centre*) l'idée de ce festival qui a pris effet deux ans plus tard. C'était aussi l'occasion de dire un grand merci aux bénévoles qui, depuis sa création, participent dans l'ombre au succès de cette musicale manifestation.

Samedi 29 février

Le Comité d'animation a accédé au souhait de plusieurs personnes et renoue en organisant de nouveau un **concours de belote**. Les équipes se sont formées salle de la Vigne-Catherine, et après avoir remporté vin ou champagne pour les plus chanceux, tous les joueurs sont repartis gagnants… avec un filet garni.

Dernier **loto spécial bons d'achat de l'ECVA** de la saison hivernale avant la reprise des courses, championnats et autres challenges cyclistes du club disputés sur les routes d'Ambleny mais aussi dans toute la France et à l'étranger. En plus des bons d'achat, la tombola a fait gagner une tablette tactile, un panier garni, un jambon de pays. Des jeux menés de main de maître par le président du club Xavier Michel, au boulier, entouré de son équipe.

Transports

La région Hauts-de-France lance une nouvelle gamme tarifaire sur les lignes axonnaises.

Depuis le 1er janvier, l'ensemble du réseau de la Régie régionale des transports de l'Aisne (RTA) est équipé d'un nouveau système de billetterie connecté. La carte Pass Pass, rechargeable, permet de stocker billets et abonnements, et il suffit de la présenter devant le valideur pour payer son voyage.

Où demander sa carte

- Agence RTA, 16, boulevard de Metz, 02200 Soissons
- sur le site www.rta02.fr

Pour obtenir des infos en temps réel sur un trajet, un horaire, un tarif… une centrale d'information est dédiée à tous les déplacements sur les lignes régionales de l'Aisne, qu'elles soient régulières ou scolaires.

Mobilitél

- 03 23 50 68 70
- du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h 30, sans interruption.
- le samedi, de 8 h à 13 h 30.

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Famille, logement, papiers, formation, travail, social, santé, finances, transports, lois, dates des soldes… des informations aussi diverses que variées et des réponses aux questions que vous pouvez vous poser sont disponibles sur le site de l'administration française. Recevez gratuitement la lettre d'information, tous les jeudis, en vous abonnant sur

- service-public.fr

Démarches en ligne

Depuis 2017 la dématérialisation des procédures de délivrance de titres sécurisés entre dans les mœurs.

Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte grise, acte de naissance… De plus en plus de démarches administratives se font désormais sur Internet. Habilitée par le ministère de l'Intérieur, l'Agence nationale des titres sécurisés a édité un guide d'accompagnement dans la réalisation des téléprocédures, étape par étape.

Guide consultable sur

- https://ants.gouv.fr

Conseils financiers

Difficultés financières, crédits à la consommation, impayés… Où et comment trouver aide et soutien.

La Confédération syndicale des familles, association de défense des consommateurs et des locataires, propose un service labellisé par l'État. À travers son dispositif Point conseil budget, la CSF, implantée à Soissons depuis plus de soixante ans, reçoit toutes les personnes qui rencontrent des difficultés financières régulières ou passagères.

Des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés sont dispensés pour accompagner la gestion d'un budget, faire face à des situations particulières, telles qu'un changement de situation familiale ou professionnelle, afin d'éviter le surendettement. Les entretiens se font sur rendez-vous auprès de conseillers qui ont pour vocation d'accompagner les familles en difficulté.

Confédération syndicale des familles

- 12, avenue Choron, 02200 Soissons
- du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h
- 03 23 59 73 18
- csf@csf-soissons.org

Parents employeurs

Vous faites appel à une assistante maternelle agréée ou une garde d'enfant à domicile, un service en ligne gratuit facilite les démarches administratives aux employeurs comme aux employées.

Un nouveau service de l'Urssaf a été mis en place afin de permettre aux parents employeurs de limiter les démarches de déclaration de salaire de leur employée. Avec ce dispositif, les particuliers employeurs et les salariées n'auront aucune démarche supplémentaire à faire pour le prélèvement à la source. Ce service se charge du prélèvement du salaire sur le compte du parent employeur, après déduction du CMG (complément de libre choix du mode de garde) et de son versement sur le compte de l'employé. L'accord des deux parties est bien sûr une obligation, et chacune peut se désinscrire à tout moment en se rendant sur leur espace personnel. Les modalités d'adhésion et conditions d'accès sont expliquées en détail sur le site du centre national Pajemploi.

Renseignements, adhésion, conditions… pour tout savoir

- www.pajemploi.urssaf.fr

Déclaration

Pose de clôture et ravalement de façade sont soumis à une déclaration préalable de travaux.

Palissade, grillage, mur, haie végétale ou électrique, pieux… L'édification d'une clôture constitue un élément d'architecture et la déclaration de travaux permet d'assurer le respect des règles d'urbanisme. En ce qui concerne le ravalement des façades, cela assure une cohérence architecturale dans les communes de la CCRV et un meilleur suivi de la rénovation de bâtiments déjà existants.

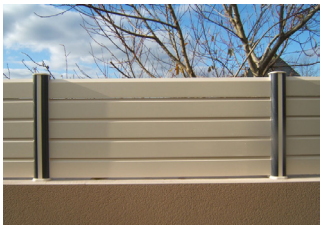

Une clôture est soumise à déclaration.

En cas d'infraction aux règles établies, des sanctions pénales peuvent intervenir allant jusqu'à la destruction de l'installation. Aussi, avant d'entreprendre ces travaux, il est nécessaire de se renseigner à la mairie ou auprès du service urbanisme de la communauté de communes Retz-en-Valois pour connaître les règles définies dans le nouveau PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) qui entre en vigueur ce printemps.

Contact au service urbanisme de la CCRV

- Kevin Romeyer (en charge du secteur d'Ambleny)
- 03 23 96 99 92 • k.romeyer@retzenvalois.fr

le saviez-vous ?… le saviez-vous ?… le saviez-

Les pesticides, c'est fini ! Que ce soit pour jardiner ou désherber, l'achat, l'utilisation et le stockage de pesticides chimiques ne sont plus possibles depuis le 1er janvier 2019. Cependant, les produits utilisés en agriculture biologique sont toujours autorisés.

Matinale des tout-petits

Des jeux en toute complicité.

Création d'une matinée supplémentaire pour jouer entre parents et enfants.

La matinale des tout-petits a été initiée en janvier 2019, à Montigny-Lengrain par le Relais assistants maternels intercommunal (RAM) qui, en ce début d'année 2020, a élargi son champ d'action en proposant un second rendez-vous ludique le mercredi à Villers-Cotterêts.

Ces rencontres sont destinés aux parents qui souhaitent passer un moment d'éveil et de complicité avec leur enfant. Gratuits et sans inscription préalable, ces ateliers sont destinés aux jeunes enfants du territoire de la communauté de communes Retz-en-Valois, accompagnés d'un adulte ayant un lien familial avec l'enfant (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.). Jeux libres, parcours sensoriel, pâte à sel, musique, peinture, cuisine, livres, semoule… le programme d'activités est varié et adapté selon l'âge des enfants.

Montigny-Lengrain

- Tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 0 à 4 ans.
- 1, rue Vaudrial, dans l'ancienne école.

Villers-Cotterêts

Tous les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 0 à 6 ans.

- rue Alfred-Juneaux, locaux annexes à la piscine intercommunale.

Renseignements

- 03 23 96 61 30 • ram@retzenvalois.fr • sur le site de la CCRV (*voir ci-dessous*).

Communauté de communes Retz-en-Valois

Plusieurs compétences sont gérées par la CCRV

Assainissement, déchèteries, urbanisme, tourisme petite enfance et jeunesse… L'office de tourisme et les différents services proposent des sorties, des spectacles, animations… N'hésitez pas à consulter le site pour en prendre connaissance.

- 9, rue Marx-Dormoy, 02600 Villers-Cotterêts
- 03 23 96 13 01
- www.cc-retz-en-valois.fr

BW PLOMBERIE & CHAUFFAGE
Installation et dépannage 7/7
Buczek Stéphane 07 84 09 50 77
Wargnier Guillaume 07 84 09 02 99
bw.chauffage.plomberie@gmail.com
VOTRE EXPERT ÉNERGIE & CONFORT RGE

Le four à bois
Pizzeria
Tous les Mardi soir - Place de l'église.
Notre Menu sur lefourabois.fr
06.08.01.08.31 ou 06.20.28.42.43

Créations bois

Ébénistes d'arrière-grand-père en petit-fils, de la création à la fabrication d'objets ou de mobilier, l'art du bois n'a pas de secret pour Vincent Cerri.

Depuis l'arrivée de son arrière-arrière-grand-père à Ambleny, en 1908, Vincent Cerri a attrapé le virus familial et représente la cinquième génération d'ébénistes. Il a toujours aimé le bois, et sa passion l'a mené à devenir compagnon du tour de France. À côté de son activité au magasin de meubles, en décembre dernier il s'est lancé, avec Laure son épouse, dans la création et la fabrication de mobilier d'intérieur et d'extérieur, du dressing, étagères, coffres, bancs et tables de jardin, à la niche du chien ou aux bacs à fleurs.

L'événementiel n'est pas oublié avec des présentoirs pour recevoir plats ou déco fleurie, des lettres géantes pour lancer un message… Et que du neuf pour tous ces objets faits main en chêne, sapin, hêtre et autres essences, en vente ou en location. ***Monique Ferré***

1. Vincent Cerri et ses lettres de 1,25 mètre de haut sur 0,90 de large, 0,30 d'épaisseur qui pèsent chacune 55 kilos. 2. Table basse et sièges à hauteur variable. 3. Banc coffre, un double usage pour ce meuble en sapin. 4. Présentoirs pour bouquet fleuris ou buffet gourmand.

Vinc-Créations

- 38, rue du Pont-Cheminet • 06 16 52 82 23 • 03 23 75 13 58
- vinvin022@hotmail.fr Vinc Créations

Des fleurs sur la Zac

La société Végét'Halles, propriétaire du magasin soissonnais Les Halles aux fleurs, vient de s'installer sur la zone d'activités commerciales de Pontarcher.

Qui ne connais pas Les Halles aux fleurs. Nicolas Bouvy a acheté cette société il y a quatre ans à Daniel Biard, son créateur, et poursuit l'activité florale. Pour être totalement indépendant, il lui fallait trouver un emplacement assez grand pour y construire les serres dans lesquelles sont stockés fleurs, plantes vertes ou fleuries, plans de fruits et de légumes de saison avant de partir pour le magasin à Soissons. À l'extérieur, un espace d'exposition présentera les arbres d'ornement et arbres fruitiers.

Les serres sont prêtes à accueillir fleurs et plantes.

La Zac de Pontarcher s'est révélée être l'endroit idéal, proche de Soissons et facile d'accès. Commencés à la fin de l'automne, les travaux d'aménagement ont pris un peu de retard en raison des intempéries hivernales, mais aujourd'hui ils sont en cours d'achèvement. Dans un premier temps, la vente sur place n'est pas prévue, ce qui n'empêchera pas l'organisation de journées portes ouvertes aux entrées de saison et pour des occasions particulières. ***M. F.***

Les Halles aux fleurs

- 25, avenue de Compiègne, Soissons • 03 23 53 61 62
- Zac de Pontarcher, D17, Ambleny

Défis sportifs

Le sport était à l'ordre du jour au centre de loisirs pendant les vacances de février.

Le centre de loisirs a vécu une semaine de vacances sportives avec des jeux et une approche de sensibilisation au handicap, dont l'apprentissage de quelques mots en langage des signes. Jamila, la directrice et sportive de haut niveau en judo et lutte, a inculqué quelques rudiments de ces disciplines aux 19 enfants inscrits.

D'autres activités ont gravité autour de l'éveil corporel avec des parcours moteurs. Construction de cabane dans le bois, circuits en trotinette, sorties à la piscine de Soissons et au poney club des Écuries du pas Saint-Martin à Ambleny, l'atelier cuisine et les traditionnelles activités manuelles ont jalonné ce séjour. Avec ce programme riche en diversité, les enfants ont aussi appris à décompresser avec quelques séances de relaxation. Et pour la grande finale du dernier jour, les équipes ont disputé un tournoi de handball et participé à un grand jeu de piste avant d'inviter les parents au goûter. ***M. F.***

Adresse et course, la thèque est un jeu inspiré du baseball.

Le centre en pratique

Le centre de loisirs accueille les enfants de 4 ans à 12 ans. Il fonctionne à la salle de la Vigne-Catherine uniquement la première semaine des petites vacances et quatre semaines en juillet.

Prochains séjours en 2020

Vacances de printemps
- Du mardi 14 avril au vendredi 17 avril.

Vacances d'été
- Du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet.

Vacances d'automne
- Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre.

Horaires
- Le matin de 9 h à 12 h, l'après-midi de 13 h 30 à 17 h.

Accueil
- Le matin à partir de 8 h, le soir jusqu'à 18 h.
- Déjeuner possible sur place.

Renseignements-inscriptions
- Les Francas de l'Aisne,
269, avenue de Reims, 02200 Villeneuve-St-Germain
- 03 23 76 28 46 • francas.aisne@wanadoo.fr

Exercice de motricité dirigé par Jamila : avancer… sans les mains !

Trop contents d'avoir découvert le 5e indice du jeux de piste avant de rentrer au centre déguster les crêpes confectionnées à l'atelier cuisine.

Les maires d'Ambleny de 1790 à 2020

Les municipalités ont été créées par le décret de l'Assemblée constituante du 14 décembre 1789. Selon les époques, la durée des mandats fluctue de 4 ans à 10 ans. D'abord nommés par les préfets, puis élus au suffrage universel pour six ans depuis 1929, les femmes n'auront le droit de vote qu'à partir de 1945, les maires se sont succédé à Ambleny. Galerie de portraits et anecdotes de 1790 à nos jours.

Les symboles de la Révolution.

Avant 1789, réunis après la messe, les paroissiens délibéraient sur toutes les affaires intéressant la collectivité (église, presbytère, chemins…). Les tout premiers maires sont assez éphémères.

Révolution française (1790 - 1792)

Antoine Mercier, fermier aux Tournelles, devient le premier maire du village.

François Langlois, cultivateur à Poteau, succède à Antoine Mercier avant le 12 février 1792 jusqu'au 12 octobre 1792.

Première République, Directoire, Consulat (1792 - mai 1804)

Philippe Michaux, 12 octobre 1792-avril 1793. Fruitier à Hygnières. Dès son arrivée à la fonction, il songe à supprimer les impôts. Mais comme les caisses sont vides, il organise la vente de tous les arbres bordant les chemins. Informés de cela, les administrateurs du district de Soissons viennent annuler l'opération et suspendre le maire en attendant sa destitution. Le dimanche suivant, on envoie le juge de paix du canton sermonner les villageois. Celui-ci leur fait observer que « ceux qui les invitent à refuser de payer les contributions sont des ennemis jurés de la liberté et de la révolution qui a été faite pour le bonheur des habitants des campagnes, que ceux-là ne s'efforcent que de les tromper que pour les ramener à l'esclavage et sous la domination des ci-devant seigneurs et des despotes de l'Ancien Régime ». Malgré sa destitution et les poursuites pour forfaiture contre lui, Michaux conserve la mairie d'Ambleny. L'envoi d'un détachement de volontaires de l'Aisne chargé de l'intimider ne change rien. Le maire est soutenu par la population. Il refuse de remettre les clefs des armoires et des archives à son successeur François Lardon qui vient d'être nommé. Il faut l'intervention d'un détachement de cavalerie pour lui faire entendre raison.

François Lardon, avril 1793-1795. Cultivateur.

Jean Louis Claude Devaux, 1795-1800. Fermier à Tarte, il remplace François Lardon. Révolutionnaire convaincu, comme agent municipal, il veille au respect du décadi et se charge de faire effacer les signes de la féodalité qui existent dans la commune. Il est décécé vers 1815.

Jean-Baptiste Marminia, prairial an VIII-20 ventôse an XIII (juin 1800-mars 1805). Notaire, il est arrivé à Ambleny en 1781. Il est le principal auteur des cahiers de doléances de la paroisse. Sa nomination n'est pas du goût des villageois. Une pétition adressée au Directoire lui reproche d'être « à la fois notaire, arpenteur, défenseur officieux, percepteur des impositions, juge de paix, greffier et huissier, exerçant sous le nom de trois mannequins ». On l'accuse, entre autre, « d'avoir volé des linges et ornements de l'église, ainsi que la sonnette que des témoins lui ont vu enlever ». D'avoir, comme arpenteur, détourné des biens de la commune situés au marais de l'Épinette. On lui reproche aussi de faire « des orgies dans les cabarets et les mauvais lieux s'y battant à coups de pieds et à coups de poings avec le premier venu et en y passant des actes dans l'ivresse ». Malgré cela, Marminia est nommé maire et son mandat renouvelé six ans plus tard pour, finalement, être destitué et poursuivi devant les tribunaux pour avoir fait cacher une femme condamnée à mort puis des déserteurs.

Premier Empire (18 mai 1804 - 6 avril 1814 et 20 mars -8 juillet 1815)
Restauration (6 avril 1814 - 20 mars 1815 et 8 juillet 1815 - juillet 1830)
Monarchie de Juillet (9 août 1830 - février 1848)

François Langlois, ventôse an XIII (mars 1805)-15 décembre 1815. Ancien juge de paix du canton de Cœuvres en l'an II, il remplace Jean-Baptiste Marminia. Après quelques années de calme, nouveaux problèmes. On l'accuse d'injustice, de favoriser ses proches, de prendre des mesures vexatoires à l'encontre de ses opposants et de détournement de fonds, d'avoir conservé des rations de viande et de pain destinées aux troupes françaises, d'avoir dispensé ses proches du logement des soldats russes et d'utiliser le garde-champêtre à ses prores travaux. Une pétition est déposée à la Préfecture le 27 septembre 1815. L'enquête établit que la plupart des faits sont exacts, Langlois est donc destitué.

Marianne, figure emblématique de la République française.

Jean-Louis Dufour. 17 décembre 1815-janvier 1823. Cultivateur aux Tournelles, il remplace François Langlois. C'est un ardent défenseur de l'Ancien Régime qui vient d'être rétabli. Ancien percepteur, il mélange la comptabilité communale avec la sienne. Il y a de quoi inquiéter ses administrés qui l'accusent de détournement de fonds et l'oblige à démissionner. Jean-Louis Dufour présente ses comptes deux ans plus tard. À la surprise générale, on lui doit 302,90 F. Trois mois plus tard, on découvre qu'il n'a pas pris en compte une somme de 350 F !

Louis Benjamin Druy, 4 février 1823-6 septembre 1824. Le nouveau maire est géomètre et gendre du notaire Jean-Baptiste Marminia. Dès son arrivée à la tête du conseil, l'opposition se manifeste. Sous prétexte que Jean-Louis Dufour n'a pas encore rendu ses comptes, l'adjoint Pierre Basselier s'oppose à la prestation de serment. Puis on se querelle à propos de l'interdiction de travailler le dimanche. La tension monte à un point tel que la plupart des conseillers refusent de siéger. Le sous-préfet finit par destituer le maire ainsi que ses principaux opposants. Devenu simple

conseiller, Louis Benjamin Druy, opposant obstiné, est suspendu pendant trois mois pour grossièreté envers le maire et, finalement, destitué pour avoir encouragé les gardes nationaux à refuser les gardes noctures nécessitées par les incendies ravageant la région.

Pierre Basselier, 15 septembre-octobre 1824. Désigné maire par intérim par le préfet, après la destitution de son prédécesseur.

Jean François Michaux, novembre 1824-1er avril 1826. Ancien militaire et fils de Philippe Michaux, il prend la place pour seulement deux ans.

Pierre-Antoine Lefebvre, 2 avril 1826-février 1841. Notaire, il succède à Jean-Françoix Michaux et reste à la tête de la municipalité pendant quinze ans. Estimé de tous, il apporte à la mairie d'Ambleny le calme et la sérénité nécessaires à la gestion communale.

Pierre Honoré Basselier, mars 1841-mai 1845. Cultivateur.

François Langlois, juin 1845-février 1848. L'ancien juge de paix est élu maire pour un second mandat.

IIe République (mars 1848 - décembre 1852)

Pierre-Alexandre Lemaire, mars-août 1848. Adjoint, il devient maire par intérim.

Charles Emmanuel Cochet, août 1848-septembre 1850. Il est premier membre du conseil municipal et maire par intérim.

Étienne Honoré Molin, janvier1851-juin 1851. Maire par intérim.

Prince Auguste Vauvillé, juin 1851-août 1852. Maire par intérim.

Second Empire (décembre 1852 - septembre 1870)

Prince Auguste Vauvillé, 8 août 1852- décembre 1869.

IIIe République (septembre 1870 - juillet 1940)

François Langlois, janvier 1870-décembre 1877.

Edmé Maître, janvier 1878-décembre 1881.

Honoré Delan, janvier 1882-mars 1888.

Pierre Eugène Rochard, mai 1888-janvier 1899. Déjà adjoint en mars 1888, il est démissionnaire en 1899.

Auguste Amory, janvier 1899-mai 1912. Cultivateur.

Charles Lebeaux, juin 1912-juin 1913.

Alphonse Moutaillier

Alphonse Moutaillier, juin 1913-décembre 1918. Il est maire durant toute la Première Guerre mondiale. Blessé par un engin de guerre en travaillant dans les champs, il est décédé des suites de ses blessures en 1924.

Jules Borgne, janvier 1919-décembre 1919. Adjoint délégué, officier d'état civil.

Auguste Amory, décembre 1919-mai 1929. Il est à nouveau maire pour un second mandat.

Ulysse Legrand, mai 1929-mai 1945. Premier maire élu au suffrage universel pour six ans, et réélu, il le restera durant toute la Seconde Guerre mondiale, période sans élection.

IVe République (juin 1944 - octobre 1958)

Ve République (depuis 1958)

Émile Lacour

Émile Lacour, juin 1945-septembre 1964. Maire pendant trois mandats, il venait d'être réélu pour un quatrième lorsqu'il est décédé en septembre 1964. Fort apprécié, il a été aussi conseiller municipal à Ressons-le-Long.

Roger Becquet

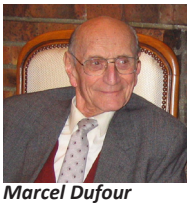
Marcel Dufour

Marcel Marchand

Alain Sautillet

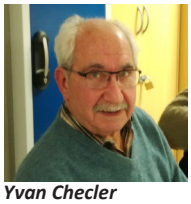
Yvan Checler

Bernard De Ré

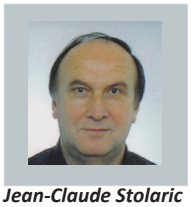
Jean-Claude Stolaric

Christian Pérut

Le futur maire

Roger Becquet, octobre 1964-mars 1977. Agriculteur. Il a assuré l'intérim au décès de son prédécesseur puis a été élu maire aux deux élections suivantes.

Marcel Dufour, mars 1977-mars 1983. Il est arrivé à Ambleny en 1957 comme médecin pour succéder au Dr Agricole avant d'assurer les fonctions de maire durant un mandat.

Marcel Marchand, mars 1983-mars 1989. Menuisier-charpentier enseignant. Adjoint au Dr Dufour, il a été élu maire au mandat suivant.

Alain Sautillet, mars 1989-mars 2001. Enseignant, retraité. Maire pendant ses deux premiers mandats, il est conseiller municipal les trois suivants.

Yvan Checler, mars 2001-mars 2008. Conseiller municipal durant un mandat, élu maire le mandat suivant.

Bernard De Ré, mars 2008-décembre 2012. A été conseiller municipal durant sept ans et adjoint treize ans avant d'être élu maire. Il a démissionné un an avant la fin de son mandat.

Jean-Claude Stolaric, février 2013-mars 2014. Retraité. Adjoint pendant deux mandats, il termine le second comme maire pendant un an.

Christian Pérut, mars 2014-mars 2020. Retraité de la banque. Élu conseiller municipal de l'opposition en février 2013, il présente une liste qui a remporté les élections de mars 2014. Il ne s'est pas représenté en 2020.

Le nouveau maire sera élu fin mars 2020, lors du premier conseil municipal de la nouvelle équipe, pour un mandat de six ans.

Dossier réalisé par Denis Rolland, Florence Ferré et Monique Ferré

Sur les routes

Les coureurs de l'ECVA disputent le prix du souvenir Fernand-Salvia.

Xavier Michel (à g.) commente les courses depuis le podium rue de Maubrun.

C'est Xavier Michel, le président de l'ECVA, qui, depuis le podium dressé à mi-hauteur de la rue de Maubrun, donnera les départs de cette course. Fernand Salvia, ancien adjoint au maire d'Ambleny dans les années soixante-dix, et dont cette épreuve porte le nom en son honneur, pratiquait lui aussi cette discipline sportive.

Après avoir gravi la côte jusqu'au hameau de Maubrun, les cyclistes redescendront par Saint-Bandry, rentreront à nouveau dans Ambleny par la rue Mahieux pour prendre le virage rue de Maubrun et recommencer de trois à six fois le circuit de 9,5 kilomètres, selon leur catégorie. Ne manquez pas de les encourager sur leur passage.

- Samedi 29 mars, à partir de 14 h, départs et arrivées rue de Maubrun.

Renseignements Entente cycliste de la vallée de l'Aisne

- Xavier Michel ◆ 03 44 42 16 21 ◆ xa.ecva@hotmail.fr

En piste !

En avril, la Compagnie Cancy revient planter son chapiteau à Ambleny.

Jonglage, acrobatie, équilibrisme, contorsionisme, clowneries… Le Welcome Circus présente un nouveau spectacle de numéros traditionnels avec son ami le Minion, sous un chapiteau chauffé si besoin. Les artistes donneront deux représentations d'une heure chacune, destinées à tout public, grands et petits, sans limite d'âge.

- Mardi 21 et mercredi 22 avril, à 16 h.
- Sur la place de l'Église.
- Tarifs : enfant 5 €, adulte 10 €.

Sports, loisirs, jeux…

Les activités ne manquent pas à Ambleny, il y en a pour tout le monde.

Patchwork Le lundi, de 14 h à 18 h, un loisir créatif et artistique.
- Odile Amory
- 06 23 25 59 16

Marche Le lundi, départ à 14 h de la place de l'Église.
- Colette Fourreaux
- 03 23 74 21 17

Danse country Le lundi et jeudi, de 19 h 30 à 21 h 30, folklore en santiags et Stetson.
- Gigi Dulieu
- 06 37 82 66 91

Gym Le mardi, de 10 h 30 à 11 h 30, pour la forme et la souplesse.
- Ginette Colin
- 06 82 94 37 74

Théâtre Le mardi, de 20 h à 22 h, le mercredi, de 14 h à 15 h, enfants et adultes.
- Maxime Mercier
- 07 72 44 92 60

Judo Le mardi et le vendredi de 17 h 45 à 19 h, enfants et adultes.
- Francis Boulonnois
- 06 80 42 83 47

Sports Le mercredi, de 15 h à 17 h 15, initiation au foot, rugby, volley, enfants ; badminton, de 18 h 30 à 20 h 30, adultes.
- Michel Robache
- 07 62 88 30 05

Jeux de société Le jeudi, de 14 h à 18 h, cartes, petits chevaux, Scrabble… avec les aînés.
- Micheline Boileau
- 03 23 74 20 38

Agenda

Les dates à retenir

Mars

Dimanche 29
Prix Fernand-Salvia *(voir ci-contre)*.

Avril

Samedi 4
Soirée disco et repas avec le Comité d'animation, à 20 h, salle de la Vigne-Catherine. Renseignements et réservation au 03 23 74 28 09.

Lundi 13 Pâques
Chasse aux œufs pour les enfants jusqu'à 12 ans, rendez-vous à 14 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

Samedi 18
Courses de l'école de vélo de l'ECVA, 14 h, hameau du Soulier.

Mardi 21 et Mercredi 22
Welcome Circus *(voir ci-contre)*.

Dimanche 26
Salon du bien-être, de 10 h à 18 h, salle de la Vigne-Catherine.

Mai

Dimanche 24
Concert gratuit du Kennemer Consort, à 15 h, église Saint-Martin.

Juin

Samedi 6
Sortie au parc d'attraction Nigoland avec le Comité d'animation. Réservation au 03 23 74 28 09.

Samedi 13
Fête du CSVA, à partir de 14 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

Dimanche 21
Brocante du Comité d'animation, de 9 h à 18 h. Buvette et restauration.

Samedi 27
Festival de jazz, entrée gratuite, à 20 h 30, salle de la Vigne-Catherine.

Juillet

Samedi 11 Dimanche 12 Lundi 13
Fête communale et foraine
Feu d'artifice le samedi à 23 h.

Mardi 14
Fête nationale
Méchoui du Comité d'animation, à 12 h 30, salle de la Vigne-Catherine. Réservation au 03 23 74 28 09.